Les mesures clés de la loi Mobilités, publiée en décembre pour améliorer les déplacements au quotidien

Les mesures clés de la #LoiMobilités

LOI MOBILITÉS

Les transports sont essentiels dans notre vie quotidienne : pour se former, aller au travail ou retrouver un emploi, se soigner… Le droit à la mobilité est au cœur de la promesse républicaine.

Mais aujourd'hui, **la politique des transports n'est plus adaptée aux réalités du pays, aux besoins et aux attentes des citoyens**, notamment ceux les plus éloignés des grandes métropoles :

- **Le manque de moyens de transports** dans de nombreux territoires crée un sentiment d'injustice et une forme d'assignation à résidence. Aujourd'hui, ce sont aussi **des millions de nos concitoyens qui n'ont pas d'autre solution pour se déplacer que l'utilisation individuelle de leur voiture**. Cette dépendance pèse sur le pouvoir d'achat.
- **L'urgence environnementale et climatique** appelle à se déplacer différemment.
- **Les investissements ont été trop concentrés sur les grands projets**, notamment de TGV, au détriment des besoins du quotidien.
- **Les transports vivent aussi une révolution de l'innovation** et des pratiques : de nombreuses offres nouvelles se développent et sont autant de solutions qui apparaissent.

Il faut y répondre par une transformation profonde de notre politique pour les mobilités. Après la réforme du système ferroviaire portée en 2018, **la LOI MOBILITÉS en constitue le 2nd volet.**

La LOI MOBILITÉS répond à **une ambition fixée par le Président de la République :**

AMÉLIORER CONCRÈTEMENT LES DÉPLACEMENTS AU QUOTIDIEN,
POUR TOUS LES CITOYENS ET DANS TOUS LES TERRITOIRES,
GRÂCE À DES TRANSPORTS + FACILES, - COÛTEUX ET + PROPRES.

Pour relever cette ambition, la LOI MOBILITÉS repose sur 3 piliers :

INVESTIR PLUS ET MIEUX DANS LES TRANSPORTS DU QUOTIDIEN

FACILITER LE DÉPLOIEMENT DE NOUVELLES SOLUTIONS POUR PERMETTRE À TOUS DE SE DÉPLACER

ENGAGER LA TRANSITION VERS UNE MOBILITÉ PLUS PROPRE

Le projet de loi s'organise en 5 chantiers : apporter des solutions de mobilité à tous et dans tous les territoires ; accélérer la croissance des nouvelles solutions de mobilité ; réussir la transition écologique des mobilités ; investir au service des transports du quotidien ; et assurer le bon fonctionnement des transports.

Télécharger le document